

Voici la . . . Vision 2003!

par Margaret Gray

Avoir la chance de participer au processus d'élaboration de la Vision de la SCPH n'arrive pas tous les jours. Avoir cette chance deux fois est une expérience hors du commun. Il y a trois ans, en tant que déléguée de la Section Alberta, j'ai participé à l'élaboration de la Vision 2000. J'étais, comme les autres membres du groupe et malgré l'épuisement après une dure journée de labeurs, très fière des résultats. Cette année, j'ai amorcé le processus avec des sentiments divers. J'étais impatiente de commencer et de voir les résultats. Mais je ne pouvais en même temps m'empêcher de me demander comment nous pouvions perfectionner notre vision de qui nous sommes en tant que membres de la SCPH, au-delà de ce que nous avons ciblé dans la Vision 2000.

Avant la tenue de l'Assemblée générale annuelle de cette année à Winnipeg, le Conseil et les présidents des sections se sont réservé une journée complète pour déterminer quelle serait la Vision de la SCPH au cours des trois prochaines années. Croyez-moi, à quelques reprises, certains d'entre-nous croyaient ne jamais y arriver. Aujourd'hui, je suis fière de vous dévoiler l'énoncé de la Vision 2003 :

*Tracer le chemin
Être partenaires des patients
Atteindre l'excellence*

Les membres du Conseil et les présidents des sections sont fiers de cette nouvelle Vision. Elle englobe ce que nous avons énoncé par le passé, mais elle expose clairement le besoin d'aller de l'avant. Ces quelques lignes capturent de nombreux concepts importants, dont j'aimerais en mettre quelques-uns en relief.

Tracer le chemin

Cet énoncé énergique illustre ce que réalise la SCPH de tant de façons. Les membres de la SCPH participent

à la formation des étudiants en pharmacie, par le biais de programmes de jumelage ou de mentorat, et des préceptorats en résidence. La SCPH siège comme représentante aux conseils d'agrément des écoles de pharmacie et est co-commanditaire avec l'Association canadienne des étudiants et des internes en pharmacie du Concours d'affiches sur les soins pharmaceutiques. Également conjointement avec l'Association des pharmaciens du Canada, la SCPH joue un rôle de premier plan en aidant les pharmaciens à assurer la continuité des soins, notamment par le biais d'un deuxième atelier (actuellement en préparation) et des travaux du groupe de travail conjoint sur la continuité des soins. Parmi les nombreux autres exemples montrant de quelle manière la SCPH trace le chemin, je n'en mentionnerai qu'un seul qui pourrait bien avoir des effets permanents sur l'exercice de la pharmacie d'un océan à l'autre. La SCPH tiendra en collaboration avec le Programme des produits thérapeutiques de Santé Canada un atelier multidisciplinaire sur la déclaration des erreurs de médication, dans le but d'en arriver à mettre sur pied un système national de déclaration des erreurs de médication. Toutes ces activités démontrent bien que nous sommes des leaders de premier plan résolument orientés vers l'avenir de notre profession.



Être partenaires des patients

Dans toutes ses entreprises, la SCPH s'engage à fournir à ses membres tous les outils qu'ils ont besoin pour assurer efficacement leur rôle de prestataires de soins directs aux patients. Elle y parvient en mettant à disposition un guide de pratique et des lignes directrices, un programme d'enseignement des soins

directs aux patients, et le *JCPH*, sans compter les nombreuses autres publications et programme éducatifs qu'elle soutient. Ce volet de la Vision 2003 confirme le besoin de responsabiliser davantage les patients et de leur permettre de jouer un rôle actif dans le choix de leurs traitements.

Atteindre l'excellence

De par tout ce que nous avons fait par le passé et tout ce que nous ferons à l'avenir, la SCPH est un véritable modèle pour la profession. Cela se reflète dans nos normes de pratique et nos lignes directrices qui servent de balises dans l'exercice de la pharmacie autant dans le milieu hospitalier que communautaire. Nous continuerons de mettre en place des normes de pratique dans le but constant d'atteindre l'excellence.

Objectifs de la Vision

La Vision 2003 nous a permis d'établir cinq objectifs. La SCPH s'appuiera sur ceux-ci pour déterminer quels seront les projets prioritaires qu'elle entreprendra au cours des trois prochaines années. Voici ces objectifs :

1. Faire en sorte que la SCPH ait les moyens financiers d'offrir aujourd'hui et demain ses services aux membres.
2. Perfectionner le rôle du pharmacien en tant que prestataire de soins directs aux patients.

3. Mettre davantage en valeur la SCPH pour recruter et fidéliser les membres.
4. Valoriser la SCPH et le rôle du pharmacien dans les milieux de soins de santé.
5. Faciliter l'évaluation de l'impact du rôle du pharmacien dans la prestation des soins directs aux patients.

Notre prochaine étape est de formuler des plans d'actions sur la base de l'énoncé de la Vision 2003 et de ses objectifs. Vous pourrez suivre l'évolution des plans d'actions par le biais de notre *Rapport de progression vers la Vision* qui sera diffusé sur le site Web de la SCPH. Ce rapport est un document dynamique qui fait le point sur toutes les activités organisationnelles de la SCPH et constituera une excellente ressource vous permettant de démontrer ce que fait la SCPH pour vous.

Nous espérons que vous êtes aussi emballés par notre nouvelle Vision que ceux et celles d'entre nous qui avons eu la chance de la mettre au point. Notre but alors était de donner un élan de passion à nos membres. Nous espérons avoir réussi!

Margaret Gray, B. Ph., est agente de liaison et présidente élue de la SCPH.

Advertisers' Index

	Ad Page	Prescribing Information
BYK / Panto IV	IFC	288
Medi-Dose Inc. / EPS	246	—
Bristol-Myers Squibb / Avapro	248, 249	289, 290, 291
ASHP / MCM 2000	251	—
ASHP / AHFS 2001	253	—
Novopharm / Propofol	259	292, 293
Pharmaceutical Partners of Canada / Corporate	IBC	—
Parke-Davis / Lipitor	OBC	294, 295

